

Observation n°299 (Web)

Par Alain MORISSET

Déposée le 25 juillet 2019 à 14h53

Mon observation concerne la revitalisation et l'attractivité des centre-bourgs, qu'il est effectivement souhaitable de renforcer et de développer.

Un des objectifs très louables du PLUI est de renforcer les « centralités » concernant notamment les centre-bourgs. Quand ceux-ci se caractérisent pas l'existence de services publics, services médicaux, lieux de culte, etc. qui sont des lieux de « sociabilisation », et qu'en plus, ils sont renforcés par une offre commerciale riche et diversifiée (bars tabacs, boulangeries, pharmacies, banque, vétérinaire, fleuriste, coiffeurs, pizzerias, etc , ils doivent être protégés et développés pour favoriser la proximité, les relations sociales, le bien-vivre ensemble et les déplacements doux. Le PADD est très clair à ce sujet.

Le cas du bourg de Dompierre sur Mer est emblématique à cet égard. Toute la population du centre-bourg et des zones pavillonnaires proches apprécie cette multi-fonctionnalité au cœur du village. Nombreuses sont les personnes qui fréquentent le centre-bourg à pied ou en vélo (malgré un certain déficit en piste cyclable). A commencer par les personnes à mobilité réduite, les habitants de l'EHPAD, ceux qui n'ont pas de véhicule, etc.

Le commerce le plus fréquenté est le supermarché U, en centre bourg. Il est un pôle de vie et d'animation essentiel pour le centre-bourg. Il connaît un grand succès, grâce à sa taille humaine, d'autant qu'il est bien achalandé et bien géré.

Si le projet de PLUI prévoit son déplacement à l'ouest du bourg, près de l'entrée de Dompierre/Mer par la 4 voies, on va totalement à l'encontre des objectifs du PADD. On ne peut pas affirmer des objectifs dans le PADD, et proposer des actions à l'encontre de ces objectifs. Il s'agit là d'un contresens fâcheux.

Et d'un contresens coûteux, puisqu'il faut déplacer le terrain d'accueil des gens du voyage(GDV), et leur trouver un autre emplacement.(Pour info, l'aménagement du terrain d'accueil des GDV de Puilboreau a coûté à l'agglo 950 000 € au total, hors foncier, pour 12 emplacements !).

Il faut renoncer à ce déplacement du supermarché, pour préserver l'attractivité du centre-bourg, ses commerces, ses services publics, et les relations sociales des Dompierrois. Il ne faut donc pas prévoir un zonage permettant ce déplacement, pour rester cohérent avec le PADD.